

Image not found or type unknown



Remboursement caution bureau

Par **sandra3112**, le **09/01/2013** à **14:21**

Bonjour,
Ma société occupait un bureau dans un centre d'affaires jusqu'au 31 août 2012 pour lequel un état des lieux a été fait sans pb. A ce jour, et malgré mes nombreuses relances par téléphone, mails, en personne puis finalement par lettre recommandée adressée à la direction du centre d'affaires le 21 décembre dernier, ma caution ne m'a toujours pas été restituée.
Quels sont mes recours ? Ai-je droit à des indemnités de retard ?
Merci d'avance pour votre aide.

Par **sandra3112**, le **09/01/2013** à **22:24**

Personne pour m'aider ?